

Assemblée générale en comité réduit Élection du nouveau conseil d'administration

Sont présent pour le bureau de l'AH : A. Quévit – Présidente, JL Litt - Vice Président, Thierry Descamps - Secrétaire général

Sont présents pour le bureau de dépouillement : Luc Tondreau, Jean Dumont

Sont excusés : Maria Allard (Bureau de l'AH), Pascal Martin (Trésorier) et Ignace Hecquet (Bureau de dépouillement)

Ordre du jour

Introduction

La crise sanitaire du Covid-19 encore en cours actuellement nous a obligés à reporter notre assemblée générale ordinaire prévue fin mars, conformément aux statuts de l'association.

Cette assemblée devait être un moment clef de la vie de l'association : elle devait finaliser l'élection d'un nouveau conseil d'administration, le conseil actuel étant en fin de mandat ; elle devait également être l'occasion d'un moment de débat autour de nos actions et objectifs futurs. Il s'agit donc d'un moment de rencontre et de partage important pour l'association.

Afin de ne pas pénaliser la vie des sociétés et des associations, le législateur autorise exceptionnellement que les assemblées générales puissent se tenir sans la présence physique des membres et autorise le vote à distance, par correspondance ou par Internet (Arrêté royal n°4 du 9 avril 2020 prolongé par l'arrêté royal du 28 avril 2020). L'assemblée générale de l'Association des Habitants pour l'année 2020 s'est donc faite « à distance », via deux canaux : par voie électronique d'une part, avec un accès à tous et toutes aux documents sur le site Internet de l'Association, d'un rapport d'activités commenté en audio, ainsi que la possibilité de voter électroniquement pour le nouveau conseil d'administration de manière anonyme et sécurisée. Par voie postale d'autre part, avec l'envoi des documents en format papier ainsi que la possibilité de voter par correspondance de manière anonyme.

Une adresse mail spéciale a également été créée afin de répondre aux questions éventuelles des membres, avec l'idée de les publier sur le site Internet afin qu'elles puissent être publiques.

Le dépouillement des votes s'est fait le 16 juillet par un comité de commissaires indépendants du conseil d'administration. Ce 17 juillet, l'assemblée générale en comité restreint a pour objectif de prendre acte des résultats des votes.

Dépouillement des votes

Les commissaires présents, Ignace Hecquet, Luc Tondreau et Jean Dumont, assistés par Sébastien Combéfis, informaticien, ont procédé au dépouillement du vote des membres de l'AG de l'AH.

Les commissaires ont certifié que l'application Vote-It a produit une seule clé et un seul code par membre en ordre de cotisation, que la clé n'a pu être utilisée qu'une fois, qu'il n'est pas possible d'identifier qui a voté quoi, le lien entre la clé et le membre ayant été détruit avant dépouillement. Le nombre de bulletins déposés électroniquement est de 149.

Les commissaires ont dépouillé également les bulletins papier déposés à l'AH, à savoir 21 bulletins, dont :

- 17 bulletins papier codés valables.
- 2 bulletins papier non codés et donc non valables.
- 2 bulletins nominatifs acceptés portant uniquement sur la nomination des administrateurs.

Au total, 168 bulletins sont reconnus valables et deux non validés.

Approbation des comptes :

Les commissaires sont en mesure de certifier les résultats suivants :

OUI :	161
NON :	1
Abstentions :	4

Approbation du budget :

Les commissaires sont en mesure de certifier les résultats suivants :

OUI :	160
NON :	2
Abstentions :	4

Décharge aux administrateurs sortants :

Les commissaires sont en mesure de certifier les résultats suivants :

OUI :	163
NON :	0
Abstentions :	3

Élection des administrateurs :

En application des statuts de l'AH, le conseil d'administration en sa réunion du 5 décembre 2019 a décidé de limiter à 13 le nombre d'administrateurs et administratrices à élire lors de la présente assemblée générale. Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voies sont élus aux postes à pouvoir. Les candidats non élus constituent la liste des suppléants.

Les commissaires sont en mesure de certifier les résultats suivants :
Sont élus administrateurs et administratrices :

1. QUEVIT Anne :	84
2. CROONENBORGHES Didier :	80
3. DUBOIS Jan :	60
4. EVRARD Marie :	49
5. ALLARD Philippe :	44
6. COMBÉFIS Sébastien :	42
7. BAVÈYE Catherine :	41
8. WILMOTTE Jean-Pierre :	37
9. SAINTES Philippe :	36
10. POLAIN Guy :	31
11. DESCAMPS Thierry :	27
12. DAPSENS Marie-Astrid :	21
13. HENDRIJCKS Lou :	18

Sont élus suppléants :

14. CUVELIER Alain :	13
15. van CUTSEM Michel :	7

Conclusion

L'assemblée générale en comité restreint prend acte de la démission du conseil d'administration sortant déchargé par l'assemblée générale, ainsi que de l'approbation du rapport d'activités, des comptes, bilans et budget votés à la majorité.

Le nouveau conseil d'administration élu par les membres de l'Association des Habitants se réunira pour la première fois le 30 juillet à 20h, pour notamment élire la présidence.